



BAR LE DUC le 4/03/2016



SPIP MEUSE MOBILISE !

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion, de la CFDT Interco et du SNEPAP-FSU, les personnels du SPIP de la Meuse, syndiqués et non syndiqués, se sont réunis en **Assemblée Générale le 3 mars 2016**.

Face au mépris de l'administration pénitentiaire qui exclut la filière insertion probation des « mesures historiques » décidées par la DAP fin 2015 pour une partie des agents de l'administration pénitentiaire, malgré la réflexion engagée sur nos pratiques professionnelles et en dépit de la charge de travail dans les SPIP, les agents ont décidé **l'entrée en mouvement**, à compter du 7 mars 2016, selon les modalités suivantes :

- **boycott des réunions de service, CPU et CPI**
- **demande de convocation d'un Comité technique spécifique**
- **refus de prendre en charge des élèves et stagiaires autres que CPIP**

Nous revendiquons :

- l'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- la suppression de la pré-affectation pour la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension à la retraite
- un plan de recrutement, inscrit dans le projet de loi de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP (CPIP, DPIP, PA notamment)
- un réel budget pour les SPIP, avec la mise en place d'un budget / PPSMJ à l'instar du JDD / détenu

Ces modalités d'actions pourront évoluer en fonction des différentes échéances à venir au niveau national.

PLACE A L'ACTION !